

Archives municipales de Plœmeur

9 rue de Cornouaille - 56270 Plœmeur
17 911 habitants

Date et nature des travaux : réhabilitation d'un bâtiment existant
Octobre 2018 - mars 2019

Ouverture au public : décembre 2019

Architecte : Carole Sénégas, Plœmeur

Coût des travaux : 486 000 € TTC

Surface totale : 445 m² environ



HISTORIQUE - PARTI ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTIF

Le choix d'aménagement se porte en 2016 sur une ancienne fabrique de chéquiers dont les caractéristiques techniques et architecturales présentent les avantages requis pour l'implantation d'un service d'archives : en béton banché, de plain-pied, des locaux vastes et aménageables, peu de lumière naturelle...

Approuvé en mai 2017 par le SIAF, le projet global concerne la création de deux structures distinctes au sein d'un même bâtiment mutualisé : les Archives municipales, et la Maison des Plœmeurois, nouveau lieu de vie associative.

445 m² sont attribués aux Archives municipales (75% étant destiné uniquement au traitement et à la conservation). L'équipement est conçu pour recevoir jusqu'à 2 kml de documents et répondre aux besoins de la collectivité sur une trentaine d'année. 80% des travaux prévus ont été réalisés dans une première phase. L'aménagement d'un second magasin, d'une chambre froide et d'une salle d'arrivée sera finalisé dans une seconde phase.

Inaugurées le 31 août 2019, les archives municipales sont ouvertes au public depuis le 2 décembre 2019. Cet aménagement a accompagné la création du service d'archives municipales.

COMPOSITION DES ESPACES

Zone d'accueil et de recherches pour le public



Le hall est commun avec la Maison des Plœmeurois. L'accès à la salle de lecture se fait par une porte dont l'ouverture sera automatisée et contrôlée par

le personnel au niveau de la banque d'accueil. Un vestiaire (8 casiers) est mis à la disposition des usagers.

La salle de lecture de 45 m² comprend 7 tables de consultation dont un poste PMR et 2 postes informatiques. Elle dispose également d'une bibliothèque en libre accès.

Un espace de travail collectif de 15 m² (8 places maximum) permet la tenue de réunions et l'accueil de petits groupes (accueil des scolaires, formation d'agents, ateliers...).

La Maison des Plœmeurois dispose d'un amphithéâtre de 35 places qui peut être utilisé par les archives municipales.

Traitement et conservation des documents

Espaces de traitement :

Une salle de tri de 30 m², agréable et fonctionnelle, équipée de 2 tables hautes et de 80 ml de rayonnages.

Une salle de stockage de 23 m² : destinée provisoirement au rangement du matériel et des fournitures de conservation, elle sera à terme remplacée par une chambre froide dédiée au stockage des photographies, bandes et supports de données numériques (2^e tranche de travaux).

Une salle d'arrivée de 21 m² pour le contrôle versements est prévue en seconde phase.

Un magasin de 118 m² doté d'une capacité de stockage de près de 600 ml, équipé de rayonnages fixes et de rayonnages mobiles (231 ml).

Une centrale de traitement de l'air permet d'assurer au magasin des conditions environnementales stables, contrôlées par l'installation de 2 thermo-hygromètres. Les relevés de température et d'hygrométrie ne sont pas automatisés.

Un 2^e magasin de 117 m² sera aménagé lors de la réalisation de la 2^e tranche. Il sera équipé uniquement de rayonnages mobiles, pour augmenter significativement la capacité de conservation du service.

Locaux administratifs

Un bureau équipé de 2 postes.



BILAN GÉNÉRAL

Le service ayant été créé récemment et la salle de lecture ouverte depuis peu, il est difficile de faire un véritable retour d'expériences.

Les archives municipales bénéficient de locaux fonctionnels, avec une salle de lecture lumineuse et accueillante. La nouveauté du lieu a permis d'accroître efficacement la visibilité du service nouvellement créé. Les capacités sont suffisantes, que ce soit pour la salle de lecture (7 places) et les magasins (en réel et en projeté). La prise en main de l'équipement permettra de prévoir les réajustements nécessaires à l'occasion de la réalisation d'une 2^e tranche.

Crédit photo : Ville de Plœmeur

Notice rédigée par : Bettina Kerros